Docusign Envelope ID: 5579CFD0-5723-895E-8282-57284683E2F3

45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET

ABERDEEN SERVICES FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 5579CFD0-5723-895E-8282-57284683E2F3

ABERDEEN SERVICES FRANCE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
RCS : Nanterre 793 206 186

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société ABERDEEN SERVICES FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons établi en date 30 juin 2026, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquions l'impossibilité de procéder au contrôle des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été mis à notre disposition dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 13 juillet 2026, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABERDEEN SERVICES FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Docusign Envelope ID: 5579CFD0-5723-895E-8282-57284683E2F3

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables - Introduction » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Docusign Envelope ID: 5579CFD0-5723-895E-8282-57284683E2F3

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
  Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Docusign Envelope ID: 5579CFD0-5723-895E-8282-57284683E2F3

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 15 juillet 2026

Signé par :
François DELROT
AB8F320E6A744BA...

François DELROT

Associé

SOMMAIRE

États de synthèse des comptes

Bilan Actif 2

Bilan Passif 3

Compte de résultat 4

Annexe des comptes annuels 6

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2		2
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	147 674	69 047	78 627		43 839	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				1		1
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	19 796		19 796		26 015	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	167 470	69 047	98 423	3	69 854	3
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				73		82
Créances Clients et comptes ratt.	2 298 316		2 298 316		1 615 897	
Autres créances	161 373		161 373		129 948	
Charges constatées d'avance	259 276		259 276		129 839	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	574 912		574 912	17	191 013	9
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	3 293 875		3 293 875	97	2 066 697	97
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)	5		5		4 211	
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	3 461 351	69 047	3 392 304	100	2 140 762	100
(2) Dont à moins d'un an	*2 718 964*					

BILAN PASSIF

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 20 000)		20 000	1	20 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves					
Réserve légale		2 000		2 000	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		57 382	2	54 639	3
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		401 877	12	72 743	3
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I)	481 258	14	149 382	7
Provisions pour risques		5		4 211	
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	(II)	5		4 211	
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses		7 506		229 220	11
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		1 113 453	33	497 167	23
Dettes fiscales et sociales		973 067	29	642 373	30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		101 814	3	295 900	14
Produits constatés d'avance		715 200	21	322 509	15
TOTAL DES DETTES (1)	(III)	2 911 041	86	1 987 170	93
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV)	3 392 304	100	2 140 762	100

(1) Dont à moins d'un an *2 911 041*

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		53 660	81 663	-28 003	-34
Production vendue		5 621 663	4 691 179	930 483	20
dont à l'exportation :	2 608 552				
Montant net du chiffre d'affaires		5 675 323	4 772 842	902 481	19
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions		8 316	3 500	4 816	138
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			40 000	-40 000	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.		436		436	
Autres produits		39	2 315	-2 276	-98
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	5 684 115	4 818 657	865 457	18
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		57 584	83 047	-25 463	-31
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		1 943 348	1 862 531	80 817	4
Impôts, taxes et versements assimilés		38 405	34 247	4 158	12
Salaires		1 788 457	1 687 703	100 755	6
Cotisations sociales		822 057	723 287	98 770	14
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		23 946	19 892	4 053	20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées		1 360		1 360	
Autres charges		469 326	294 735	174 591	59
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	5 144 482	4 705 442	439 041	9
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	539 632	113 216	426 417	377
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur dépréciations et provisions		4 206		4 206	
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	4 206		4 206	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			4 211	-4 211	-100
Intérêts et charges assimilées		7 506	9 265	-1 759	-19

COMPTE DE RÉSULTAT

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	7 506	13 476	-5 970	-44
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 301	-13 476	10 176	76
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	536 332	99 739	436 592	438
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)		941	-941	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-941	941	100
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	134 455	26 056	108 399	416
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	5 688 320	4 818 657	869 663	18
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 286 444	4 745 915	540 529	11
BÉNÉFICE OU PERTE	401 877	72 743	329 134	452

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 3 392 304,03 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 401 876,60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Au cours de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

En application des dispositions de ce texte, ce changement de méthode est traité de manière prospective. En conséquence, les informations financières de l'exercice précédent, présentées à des fins comparatives, n'ont pas été retraitées.

Les incidences de ce changement sur les comptes de l'exercice sont les suivantes :

- Résultat exceptionnel : La définition du résultat exceptionnel est désormais restreinte aux seuls produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Par conséquent, les produits des cessions d'éléments d'actifs immobilisés et les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat sont maintenant classés en résultat d'exploitation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, cette reclassification a eu pour effet d'augmenter le résultat d'exploitation de 0 € et de diminuer d'autant le résultat exceptionnel.

- Suppression des transferts de charges : Les comptes 79 "Transferts de charges" sont supprimés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou
dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Traitement des amortissements des biens décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Eléments post clôtures

En avril 2026, un changement de contrôle de notre associé unique est intervenu, le groupe Besins Healthcare ayant cessé de détenir toute participation dans son capital.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	13 286,00		45 269,79
Matériel de transport	27 900,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	48 938,39		14 823,91
TOTAL	90 124,39		60 093,70
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	26 014,75		10 012,50
TOTAL	26 014,75		10 012,50
TOTAL GENERAL	116 139,14		70 106,20

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			58 555,79	
Matériel de transport			27 900,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		2 543,87	61 218,43	
TOTAL		2 543,87	147 674,22	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		16 231,33	19 795,92	
TOTAL		16 231,33	19 795,92	
TOTAL GENERAL		18 775,20	167 470,14	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers	5 À 15 ANS	LINÉAIRE	1 361,26	3 969,30		5 330,56
Matériel de transport	4 ANS	LINÉAIRE	18 574,52	6 975,00		25 549,52
Matériel de bureau, informatique	3 ANS	LINÉAIRE	26 349,46	13 001,36	1 183,97	38 166,85
TOTAL			46 285,24	23 945,66	1 183,97	69 046,93
TOTAL GENERAL			46 285,24	23 945,66	1 183,97	69 046,93

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	19 795,92		19 795,92
Actif circulant			
Autres créances clients	2 298 315,51	2 298 315,51	
Personnel et comptes rattachés	250,00	250,00	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 782,87	2 782,87	
Taxe sur la valeur ajoutée	139 104,58	139 104,58	
Groupe et associés (2)	6 774,19	6 774,19	
Débiteurs divers	12 461,10	12 461,10	
Charges constatées d'avance	259 275,50	259 275,50	
TOTAL	2 738 759,67	2 718 963,75	19 795,92

ENTREPRISES LIÉES

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

La société mère Aberdeen Belgique, dont le siège social est situé Rue Washington 80 - 1050 Bruxelles BELGIQUE n'est pas dans l'obligation de produire des comptes consolidés.

ENTREPRISES LIÉES

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

	Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce	Montant concernant les entreprises	
		Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Immobilisations financières			
Prêts		7 506,40	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS		7 506,40	
Créances			
Créances clients et comptes rattachés		864 564,07	
TOTAL DES CRÉANCES		864 564,07	
Dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		636 993,88	
TOTAL DES DETTES		636 993,88	
Chiffre d'affaires		2 027 895,62	

OPÉRATIONS RELEVANT DES PARTIES LIÉES

Toutes les transactions conclues avec les parties liées ont été réalisées à des conditions normales de marché. En conséquence, aucune information complémentaire n'est à fournir au titre de l'article R.123- 198 du Code de commerce.

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	259 275,50
TOTAL	259 275,50

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	75 058,05
Autres créances	12 441,60
TOTAL	87 499,65

CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000,00	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000,00	1,00

ETAT DU TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

	Montant
Origines	
Report à nouveau de l'exercice précédent	54 638,68
Résultat de l'exercice précédent	72 742,82
TOTAL	127 381,50
Affectations	
Dividendes	70 000,00
Report à nouveau	57 382,00
TOTAL	127 382,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	7 506,40	7 506,40		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 113 452,72	1 113 452,72		
Personnel et comptes rattachés	235 836,47	235 836,47		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	223 314,50	223 314,50		
Impôts sur les bénéfices	108 399,00	108 399,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	388 504,84	388 504,84		
Autres impôts et taxes assimilées	17 012,43	17 012,43		
Groupes et associés (2)	70 000,00	70 000,00		
Autres dettes	31 813,98	31 813,98		
Produits constatés d'avance	715 200,18	715 200,18		
TOTAL	2 911 040,52	2 911 040,52		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	715 200,18
TOTAL	715 200,18

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	372 177,68
Dettes fiscales et sociales	313 288,92
Autres dettes	12 000,00
TOTAL	697 466,60

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 56 648,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,38
Table de mortalité	Table réglementaire TH/TF 0
Départ volontaire à	65 ans
Taux de rotation	1,00

ENGAGEMENTS HORS BILAN

À la date de clôture, la société ne présente aucun engagement hors bilan significatif autre que ceux relatifs aux engagements de retraite.

RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

RÉPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Taux d'imposition : 25,00 %

	Montant brut	Impôt	Montant net
Résultat courant	536 331,60	134 082,90	402 248,70
= Résultat fiscal courant	536 331,60	134 082,90	402 248,70
= Résultat fiscal	536 331,60	134 082,90	402 248,70
= Impôt payé		134 082,90	

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	22,00	21,00
Apprentis	3,00	
Stagiaires		2,00
PERSONNEL SALARIÉ	25,00	23,00

COMMENTAIRE

Rémunération des organes de direction et avances consenties

Conformément aux dispositions légales relatives à la protection de la confidentialité des rémunérations individuelles, l'information relative à la rémunération globale des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance n'est pas communiquée, cette information permettant d'identifier indirectement la rémunération des personnes concernées.

Aucune avance ni aucun crédit n'ont été consentis aux membres des organes de direction au cours de l'exercice.

ABERDEEN SERVICES FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 Euros
Siège Social : 60 avenue Charles de Gaulle
92573 Neuilly sur Seine Cedex
793 206 186 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 JUILLET 2026

.../...

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître bénéfice de 401.877 Euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

Origine

Report à nouveau antérieur	57.382 Euros
Bénéfice de l'exercice	401.877 Euros

Soit un bénéfice distribuable de 459.259 Euros.

Affectation

- A la distribution de dividende	400.000 Euros
- Au compte « report à nouveau »	1.877 Euros

A la suite de cette affectation, le compte « report à nouveau » est porté à 59.259 Euros et les capitaux propres de la Société sont de 81.258 Euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 20,00 Euros par action.

L'associé unique donne tous pouvoirs au Président pour fixer les modalités et la date de sa mise en paiement du dividende.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2024	70.000 €	Néant	Néant
2023	270.000 €	Néant	Néant
2022	Néant	Néant	Néant

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

.../...

Certifié conforme

Monsieur Alec BERNARD
Président

Exercice clos le 31 décembre **2025**

Comptes annuels

SAS ABERDEEN SERVICES FRANCE

Certifié conforme par le Président



PARIS
27 RUE DE LA VILLE L'EVÊQUE

75008 PARIS 08
www.groupey.fr

SAS ABERDEEN SERVICES FRANCE

60 Avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Exercice clos le 31 décembre **2025**

Comptes annuels

SOMMAIRE

États de synthèse des comptes	**4**
Bilan Actif	**5**
Bilan Passif	**6**
Compte de résultat	**7**
Annexe des comptes annuels	**9**
Détail des comptes	**25**
Bilan Actif détaillé	**26**
Bilan Passif détaillé	**27**
Compte de Résultat détaillé	**28**
Soldes intermédiaires de gestion	**31**
Liasse fiscale	**32**
Réel Normal	**33**

GroupeY

États de synthèse des comptes

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2		2
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	147 674	69 047	78 627		43 839	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				1		1
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	19 796		19 796		26 015	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**167 470**	**69 047**	**98 423**	**3**	**69 854**	**3**
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				73		82
Créances Clients et comptes ratt.	2 298 316		2 298 316		1 615 897	
Autres créances	161 373		161 373		129 948	
Charges constatées d'avance	259 276		259 276		129 839	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	574 912		574 912	17	191 013	9
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**3 293 875**		**3 293 875**	**97**	**2 066 697**	**97**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)	5		5		4 211	
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**3 461 351**	**69 047**	**3 392 304**	**100**	**2 140 762**	**100**

(2) Dont à moins d'un an *2 718 964*

BILAN PASSIF

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 20 000)		20 000	1	20 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves					
Réserve légale		2 000		2 000	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		57 382	2	54 639	3
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		401 877	12	72 743	3
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I)	**481 258**	**14**	**149 382**	**7**
Provisions pour risques		5		4 211	
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	(II)	**5**		**4 211**	
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses		7 506		229 220	11
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		1 113 453	33	497 167	23
Dettes fiscales et sociales		973 067	29	642 373	30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		101 814	3	295 900	14
Produits constatés d'avance		715 200	21	322 509	15
TOTAL DES DETTES (1)	(III)	**2 911 041**	**86**	**1 987 170**	**93**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV)	**3 392 304**	**100**	**2 140 762**	**100**

(1) Dont à moins d'un an *2 911 041*

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		53 660	81 663	-28 003	-34
Production vendue		5 621 663	4 691 179	930 483	20
dont à l'exportation :	2 608 552				
Montant net du chiffre d'affaires		**5 675 323**	**4 772 842**	**902 481**	**19**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions		8 316	3 500	4 816	138
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			40 000	-40 000	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.		436		436	
Autres produits		39	2 315	-2 276	-98
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**5 684 115**	**4 818 657**	**865 457**	**18**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		57 584	83 047	-25 463	-31
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		1 943 348	1 862 531	80 817	4
Impôts, taxes et versements assimilés		38 405	34 247	4 158	12
Salaires		1 788 457	1 687 703	100 755	6
Cotisations sociales		822 057	723 287	98 770	14
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		23 946	19 892	4 053	20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées		1 360		1 360	
Autres charges		469 326	294 735	174 591	59
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**5 144 482**	**4 705 442**	**439 041**	**9**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**539 632**	**113 216**	**426 417**	**377**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur dépréciations et provisions		4 206		4 206	
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**4 206**		**4 206**	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			4 211	-4 211	-100
Intérêts et charges assimilées		7 506	9 265	-1 759	-19

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**7 506**	**13 476**	**-5 970**	**-44**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**-3 301**	**-13 476**	**10 176**	**76**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**536 332**	**99 739**	**436 592**	**438**
Produits exceptionnels	(VII)				
Charges exceptionnelles	(VIII)		941	-941	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**		**-941**	**941**	**100**
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)	134 455	26 056	108 399	416
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**5 688 320**	**4 818 657**	**869 663**	**18**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**5 286 444**	**4 745 915**	**540 529**	**11**
BÉNÉFICE OU PERTE		**401 877**	**72 743**	**329 134**	**452**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 3 392 304,03 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 401 876,60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Au cours de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

En application des dispositions de ce texte, ce changement de méthode est traité de manière prospective. En conséquence, les informations financières de l'exercice précédent, présentées à des fins comparatives, n'ont pas été retraitées.

Les incidences de ce changement sur les comptes de l'exercice sont les suivantes :

- Résultat exceptionnel : La définition du résultat exceptionnel est désormais restreinte aux seuls produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Par conséquent, les produits des cessions d'éléments d'actifs immobilisés et les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat sont maintenant classés en résultat d'exploitation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, cette reclassification a eu pour effet d'augmenter le résultat d'exploitation de 0 € et de diminuer d'autant le résultat exceptionnel.

- Suppression des transferts de charges : Les comptes 79 "Transferts de charges" sont supprimés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou
dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Traitement des amortissements des biens décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Eléments post clôtures

En avril 2026, un changement de contrôle de notre associé unique est intervenu, le groupe Besins Healthcare ayant cessé de détenir toute participation dans son capital.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	13 286,00		45 269,79
Matériel de transport	27 900,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	48 938,39		14 823,91
TOTAL	**90 124,39**		**60 093,70**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	26 014,75		10 012,50
TOTAL	**26 014,75**		**10 012,50**
TOTAL GENERAL	**116 139,14**		**70 106,20**

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			58 555,79	
Matériel de transport			27 900,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		2 543,87	61 218,43	
TOTAL		**2 543,87**	**147 674,22**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		16 231,33	19 795,92	
TOTAL		**16 231,33**	**19 795,92**	
TOTAL GENERAL		**18 775,20**	**167 470,14**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers	5 À 15 ANS	LINÉAIRE	1 361,26	3 969,30		5 330,56
Matériel de transport	4 ANS	LINÉAIRE	18 574,52	6 975,00		25 549,52
Matériel de bureau, informatique	3 ANS	LINÉAIRE	26 349,46	13 001,36	1 183,97	38 166,85
TOTAL			**46 285,24**	**23 945,66**	**1 183,97**	**69 046,93**
TOTAL GENERAL			**46 285,24**	**23 945,66**	**1 183,97**	**69 046,93**

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	19 795,92		19 795,92
Actif circulant			
Autres créances clients	2 298 315,51	2 298 315,51	
Personnel et comptes rattachés	250,00	250,00	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 782,87	2 782,87	
Taxe sur la valeur ajoutée	139 104,58	139 104,58	
Groupe et associés (2)	6 774,19	6 774,19	
Débiteurs divers	12 461,10	12 461,10	
Charges constatées d'avance	259 275,50	259 275,50	
TOTAL	**2 738 759,67**	**2 718 963,75**	**19 795,92**

ENTREPRISES LIÉES

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

La société mère Aberdeen Belgique, dont le siège social est situé Rue Washington 80 - 1050 Bruxelles BELGIQUE n'est pas dans l'obligation de produire des comptes consolidés.

ENTREPRISES LIÉES

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

	Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce	Montant concernant les entreprises	
		Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Immobilisations financières			
Prêts		7 506,40	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS		**7 506,40**	
Créances			
Créances clients et comptes rattachés		864 564,07	
TOTAL DES CRÉANCES		**864 564,07**	
Dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		636 993,88	
TOTAL DES DETTES		**636 993,88**	
Chiffre d'affaires		2 027 895,62	

OPÉRATIONS RELEVANT DES PARTIES LIÉES

Toutes les transactions conclues avec les parties liées ont été réalisées à des conditions normales de marché. En conséquence, aucune information complémentaire n'est à fournir au titre de l'article R.123- 198 du Code de commerce.

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	259 275,50
TOTAL	**259 275,50**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	75 058,05
Autres créances	12 441,60
TOTAL	**87 499,65**

CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000,00	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000,00	1,00

ETAT DU TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

	Montant
Origines	
Report à nouveau de l'exercice précédent	54 638,68
Résultat de l'exercice précédent	72 742,82
TOTAL	**127 381,50**
Affectations	
Dividendes	70 000,00
Report à nouveau	57 382,00
TOTAL	**127 382,00**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	7 506,40	7 506,40		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 113 452,72	1 113 452,72		
Personnel et comptes rattachés	235 836,47	235 836,47		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	223 314,50	223 314,50		
Impôts sur les bénéfices	108 399,00	108 399,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	388 504,84	388 504,84		
Autres impôts et taxes assimilées	17 012,43	17 012,43		
Groupes et associés (2)	70 000,00	70 000,00		
Autres dettes	31 813,98	31 813,98		
Produits constatés d'avance	715 200,18	715 200,18		
TOTAL	**2 911 040,52**	**2 911 040,52**		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	715 200,18
TOTAL	**715 200,18**

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	372 177,68
Dettes fiscales et sociales	313 288,92
Autres dettes	12 000,00
TOTAL	**697 466,60**

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 56 648,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,38
Table de mortalité	Table réglementaire TH/TF 0
Départ volontaire à	65 ans
Taux de rotation	1,00

ENGAGEMENTS HORS BILAN

À la date de clôture, la société ne présente aucun engagement hors bilan significatif autre que ceux relatifs aux engagements de retraite.

RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

RÉPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Taux d'imposition : 25,00 %

	Montant brut	Impôt	Montant net
Résultat courant	536 331,60	134 082,90	402 248,70
= Résultat fiscal courant	**536 331,60**	**134 082,90**	**402 248,70**
= Résultat fiscal	**536 331,60**	**134 082,90**	**402 248,70**
= Impôt payé		**134 082,90**	

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	22,00	21,00
Apprentis	3,00	
Stagiaires		2,00
PERSONNEL SALARIÉ	**25,00**	**23,00**

COMMENTAIRE

Rémunération des organes de direction et avances consenties

Conformément aux dispositions légales relatives à la protection de la confidentialité des rémunérations individuelles, l'information relative à la rémunération globale des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance n'est pas communiquée, cette information permettant d'identifier indirectement la rémunération des personnes concernées.

Aucune avance ni aucun crédit n'ont été consentis aux membres des organes de direction au cours de l'exercice.